

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5126 - Jeudi 21 Mai 2026 - Prix : 200 Fc

GRÈVE DES ENSEIGNANTS :

La colère des élèves gagne les rues de Moroni



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

03 Dhul-Hedja 1447
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Mai 2026

Lever du soleil:

06h 18mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 05mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib : 17h 52mn

Incha : 19h 06mn



COOPÉRATION :

Une conférence-débat pour renforcer les liens entre Oman et les Comores

La Diwaniya Hamdiya pour la culture arabe a accueilli, samedi 16 mai à Moroni, une conférence-débat consacrée aux relations historiques entre le Sultanat d'Oman et l'Union des Comores. Dans une bonne atmosphère à la fois traditionnelle, culturelle et mémoire commune, les intellectuels comoriens et omanais ont mis en avant la profondeur des liens fraternels qui unissent les deux peuples depuis plusieurs siècles.

Vêtus de leurs habits traditionnels omanais, les membres de la délégation venue du Sultanat d'Oman ont attiré les regards dès leur arrivée au siège de la Diwaniya Hamdiya pour la culture arabe. Face à eux, plusieurs oulémas et personnalités comoriennes arboraient également les tenues traditionnelles arabo-comoriennes, symbole d'une histoire commune entre Moroni et Mascate. Dans cette ambiance fraternelle, la conférence-débat intitulée « Oman et les Comores : une histoire commune et un avenir prometteur » a réuni intellectuels, journalistes, notables et passionnés de langue arabe. Devant une assistance attentive,

Soulaymane Ibnou Hamdane Alharithy a rappelé l'ancienneté des relations entre les deux pays. « Les relations entre Oman et les Comores ne datent pas d'aujourd'hui. Elles sont anciennes, profondes et enracinées dans l'histoire de l'océan Indien », avance-t-il.

Le conférencier a présenté plusieurs aspects du Sultanat d'Oman, notamment son organisation administrative, son patrimoine culturel et le système d'irrigation traditionnel « aflaj ». Selon lui, Oman a longtemps développé une civilisation maritime et commerciale influente en Afrique de l'Est et dans les îles de l'océan Indien, dont les Comores. Au fil de son intervention, il a souligné que les échanges historiques entre les deux peuples ont favorisé les mariages mixtes, les relations commerciales et l'intégration sociale. « Cette proximité historique se retrouve aujourd'hui dans nos langues, nos plats, nos vêtements, nos danses et même dans certaines pratiques culturelles et religieuses », explique-t-il.

L'intervenant est revenu sur le parcours du défunt sultan Qabous ibn Saïd, qu'il présente comme « l'artisan de l'Oman moderne » et



une figure respectée du monde arabe. Il rappelle par ailleurs le soutien constant du Sultanat aux Comores depuis l'indépendance, notamment sur les plans diplomatique, culturel, économique et sécuritaire. Il évoque notamment l'appui d'Oman lors de l'adhésion des Comores aux Nations unies et à la Ligue arabe, ainsi que durant le processus de réconciliation nationale de 2001. Au cours de cette soirée

culturelle, plusieurs hommages ont été rendus au Dr Hamidou Karihila Hamadi, fondateur de la Diwaniya Hamdiya. Selon l'orateur omanais, le chercheur comorien joue un rôle important dans le rapprochement culturel entre les deux pays grâce à ses ouvrages historiques et à ses travaux scientifiques.

À son tour, le Dr Hamidou Karihila Hamadi s'est félicité de la présence de la délégation omanaise

aux Comores « Oman reste un pays frère qui occupe une place particulière dans le cœur du peuple comorien », déclare-t-il avec émotion. La rencontre s'est achevée par la lecture d'un poème intitulé « Reconnaissance et gratitude », dédié au Sultanat d'Oman, à ses dirigeants et à son peuple, sous les applaudissements nourris du public.

Ibnou M. Abdou

APPRENTISSAGE ENCADRÉ :

Un levier d'avenir pour la jeunesse comorienne

Une visite de terrain a été organisée à Ngazidja le 20 mai dernier, dans le cadre du programme Msomo na Hazi, en partenariat avec le CFOTEC (Centre de Formation Technique) et avec l'appui financier de l'Union euro-

péenne. Cette immersion au cœur des structures d'apprentissage encadré a conduit les participants entre Mkazi et Mbouéni, à la rencontre de jeunes apprentis, de formateurs et d'acteurs engagés dans la formation professionnelle.

Au CFOTEC de Mkazi, la délégation a pu découvrir une classe théorique de plomberie réunissant une dizaine d'apprentis venus de tous les coins de l'île notamment, Hambou, Itsandra, Mbadjini, Oichili, Mbwankuu ou encore Bambao. Ces jeunes bénéficient d'un dispositif innovant combinant apprentissage pratique en atelier et cours théoriques hebdomadaires. Ce modèle vise à structurer et renforcer l'apprentissage traditionnel, souvent informel, en y intégrant un cadre pédagogique, un suivi régulier et des programmes adaptés. Selon Mohamed Rachad, expert en assistance technique pour le programme Msomo na Hazi, « ce partenariat a vocation à être fructueux ». Il permet en effet d'améliorer la qualité de la formation et de mieux préparer les jeunes à leur insertion professionnelle. Le directeur du centre a également insisté sur l'importance de ce dispositif. « L'apprentissage encadré soutient et accompagne les jeunes en améliorant les pratiques existantes. Les tuteurs suivent désormais des programmes précis, avec des formations à la fois en atelier et en salle. »

Les apprentis eux-mêmes témoignent de l'impact positif de

cette approche. Deux d'entre eux ont pris la parole pour souligner combien la combinaison entre théorie et pratique enrichit leur apprentissage. « Ce n'est pas la même chose que d'apprendre uniquement sur le terrain. On comprend mieux ce qu'on fait. » Un enseignant a, quant à lui, exprimé sa fierté de contribuer à la formation d'une relève compétente, capable de participer activement au développement du pays. La visite s'est poursuivie à Mbouéni, dans un atelier de menuiserie où la formation se fait en situation réelle de travail. Le tuteur a expliqué qu'« Ici, les apprentis manipulent directement les outils et réalisent des ouvrages concrets. À la fin de leur parcours, ils passent un examen pratique de mise en situation, ils doivent produire un travail évalué par un jury ». Cette évaluation débouche sur l'obtention d'un diplôme, garantissant la reconnaissance officielle de leurs compétences.

Le chargé d'affaires du bureau de l'UE, Pavlos Evangelidis, a encouragé les jeunes à être fiers de leur choix. « Nous avons besoin de personnes compétentes qui aiment ce qu'elles font. Votre engagement est essentiel pour faire fonctionner l'économie. » Il a rappelé que ces

formations s'inscrivent dans une vision globale visant à soutenir la jeunesse et à dynamiser le tissu économique. De son côté, Abdallah Nouroudine, directeur du programme Msomo na Hazi, a souligné l'importance d'adapter les parcours aux profils des jeunes. « Tous ne sont pas faits pour l'enseignement général. Certains s'épanouissent davantage dans la formation professionnelle, en centre ou en atelier. » Le dispositif d'apprentissage encadré, actuellement développé dans plusieurs métiers comme la menuiserie, la plomberie ou la mécanique, constitue une réponse concrète aux besoins d'insertion.

Le témoignage d'un jeune apprenti en menuiserie a marqué les esprits. N'ayant pas obtenu son baccalauréat, il a choisi de se tourner vers un métier manuel. « La réussite ne passe pas uniquement par l'école. Il faut aussi valoriser les métiers et le travail des mains. » À travers cette visite, le programme Msomo na Hazi démontre que l'apprentissage encadré est bien plus qu'une alternative, c'est une véritable opportunité pour des centaines de jeunes comoriens de construire leur avenir avec dignité et compétence.

Mohamed Ali Nasra



GRÈVE DES ENSEIGNANTS :

La colère des élèves gagne les rues de Moroni

Des cartables sur le dos, des uniformes noir et blanc en guise d'armure, et un slogan scandé à l'unisson : « Ngarandzawo risome » (nous voulons juste étudier). Ce mercredi, les rues de la capitale comorienne ont vibré sous les pas d'une jeunesse en colère. Privés de cours depuis plus d'un mois, les élèves du secteur public ont brisé le silence pour exiger le retour de leurs professeurs et défendre leur droit à l'éducation.

La colère a changé de camp. Jusqu'ici cantonnée aux déclarations syndicales et aux bureaux ministériels, la crise scolaire s'est matérialisée dans

l'espace public, et ceci de la plus dynamique des manières. Plusieurs dizaines d'élèves du public ont formé un cortège pacifique mais déterminé, traversant Moroni pour converger directement vers le ministère de l'Éducation nationale. Pour ces jeunes, l'enjeu est immédiat. À l'approche de la fin de l'année scolaire, l'ombre d'une « année blanche » plane sur leur avenir, et la tenue des examens nationaux semble chaque jour plus compromise. Cette démonstration de force des élèves des écoles publiques est le résultat d'un dialogue de sourds qui dure depuis un mois déjà. Au départ, la fédération des syndicats de l'éducation (Fsec) a lancé un mot d'ordre

grève illimitée depuis le 17 avril, paralysant l'enseignement public.

Au cœur de la discorde, l'extrême précarité des enseignants, accentuée par l'explosion récente du prix des carburants. Les grévistes réclament l'application d'un accord signé en janvier 2024 qui prévoyait une nouvelle grille indiciaire dès janvier 2025. Un engagement resté lettre morte. Avec un salaire de base stagnant autour de 150 000 FC, jugé indigne par le corps enseignant, s'ajoutent des revendications liées au gel des avancements de carrière et à des mutations géographiques arbitraires sans soutien logistique. La frustration des grévistes et le soutien naissant de l'opinion publique ont été

largement alimentés par les sorties médiatiques maladroites des autorités. D'ailleurs récemment, une intervention vidéo sur Facebook du secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, Saïd Soulé, a mis le feu aux poudres.

Ce dernier a tenté de minimiser la situation en affirmant que les enseignants du privé ne touchaient pas plus de 100 000 FC par mois, malgré le cumul des heures, ajoutant une phrase qui a profondément choqué le corps enseignant : « Faut croire qu'en tant que membres du syndicat, tant qu'ils ne grèvent pas, ils sont considérés comme bon à rien ». Des propos jugés indignes et provocateurs par la base syndicale et la

société, perçus comme un manque total de considération pour la profession. C'est face à ce blocage, que la stratégie des élèves s'organise et se durcit. Les coopératives scolaires du public ont officiellement appelé leurs camarades du secteur privé à suspendre les cours par solidarité. Ils espèrent forcer de la sorte, le gouvernement à s'asseoir à la table des négociations. En attendant, dans les rues de la capitale, les uniformes noir et blanc rappellent aux dirigeants qu'un pays qui sacrifie l'éducation condamne inévitablement sa jeunesse.

Hamdi Abdillahi Rahilie

TRAFIC DE DROGUES ET AGRESSIONS SEXUELLES :

27 affaires devant la justice

La Chambre de mise en accusation de Moroni examinera, vendredi 22 mai prochain, 27 dossiers pénaux instruits depuis le mois de mars. À l'issue de cette session, elle devra déterminer pour chaque affaire si elle relève de la Cour d'assises ou du tribunal correctionnel, selon les précisions du procureur général près la Cour d'appel de Moroni, Ahamada Hamidou.

Les décisions seront rendues à huis clos, sans audience publique, sur la base des pié-

ces versées aux dossiers. Cette juridiction intervient à la fin de la phase d'instruction afin de vérifier la régularité de la procédure et de statuer sur la qualification juridique des faits retenus. Elle ne juge donc pas les accusés sur le fond des affaires. Les 27 dossiers concernés portent principalement sur des affaires d'agressions sexuelles et de trafic de stupéfiants. Selon le procureur général, deux possibilités existent pour chaque dossier : un renvoi devant la Cour d'assises lorsque les faits sont qualifiés de crimes, ou un renvoi devant le tribunal correctionnel lors-

qu'ils sont considérés comme des délits. « Si la chambre estime que les faits constituent un crime, elle prononcera un arrêt de renvoi devant la Cour d'assises. En revanche, si elle considère qu'il s'agit d'un délit, le dossier sera transmis au tribunal correctionnel », a expliqué le magistrat.

Le choix de la juridiction dépend de la gravité des infractions retenues. Les crimes, passibles de peines criminelles, relèvent de la Cour d'assises, tandis que les délits sont jugés par le tribunal correctionnel. La chambre de mise en accusation

peut également décider de requalifier les faits au regard des éléments du dossier. Cette étape judiciaire, souvent peu connue du grand public, constitue pourtant un passage essentiel avant tout procès criminel. Elle permet un second examen du dossier avant le jugement et garantit que chaque affaire soit orientée vers la juridiction compétente. Les arrêts attendus ce vendredi marqueront ainsi la clôture des instructions ouvertes depuis mars. En cas de renvoi devant la Cour d'assises, les dossiers seront inscrits au rôle d'une prochaine session criminelle. Ceux

orientés vers le tribunal correctionnel feront ensuite l'objet d'une programmation d'audience devant le juge correctionnel.

Le procureur général a précisé que les 27 affaires seront examinées au cours d'une même séance. Les décisions seront ensuite notifiées aux avocats des différentes parties. Quels dossiers seront finalement jugés en Cour d'assises et lesquels devant le tribunal correctionnel ? La réponse sera connue à l'issue de cette session prévue vendredi 22 mai.

El-Aniou Fatima

PROJET FEF :

Un don de matériel remis au professionnel des médias

Dans le cadre du projet Fonds Équipe France (FEF) « Jeunesse et Médias », l'Ambassade de France aux Comores a procédé ce mercredi 20 mai au siège du journal Al-Watwan, à une remise d'équipements audiovisuels et infor-

matiques professionnels de pointe. Cette initiative cible directement quatre des plus grands organes de presse du pays, notamment La Gazette des Comores, Al-watwan, l'ORTC et Al-fajr.

L'événement s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse, réunissant l'ambassadeur de France en Union des Comores Étienne Chapon, responsables de rédactions et professionnels des médias. La cérémonie a

débuté par les allocutions officielles, durant lesquelles l'Ambassade de France a réaffirmé son engagement constant en faveur de la liberté de la presse, de l'indépendance des médias et de la montée en compétences des journalistes comoriens. Les bénéficiaires y ont exprimé leur gratitude, qualifiant ce geste de tournant technique indispensable à l'ère de la transition numérique. À la suite des discours, les invités ont été conviés à une visite guidée pour découvrir les équipements déployés, avant de clore l'événement autour d'un verre de l'amitié.

Ce don, particulièrement conséquent, est spécifiquement calibré pour répondre aux défis de la production vidéo moderne, de la télédiffusion et du streaming en direct. Le lot comprend : Des caméras de dernière génération permettant des captations de qualité cinématographique et des reportages de terrain ultra-mobiles, des kits de lumières LED modulables pour optimiser la qualité visuelle des plateaux de télévision et des émissions web, des disques durs haute capacité sécuri-

sés, des trépieds, des micros professionnels et du matériel informatique de pointe pour le montage et la gestion des flux en direct.

Ce soutien matériel vise à transformer durablement l'impact de l'information aux Comores, il permettra à l'ORTC, Al-watwan, La Gazette des Comores et Al-fajr d'aligner leurs standards techniques sur les exigences internationales. En renforçant les capacités de diffusion en direct, le projet FEF permet aux médias de capter un public plus jeune, ultra-connecté et très présent sur les réseaux sociaux. L'initiative de doter les rédactions d'outils de production rapides et fiables, permettra aux journalistes de terrain de traiter et de diffuser l'information vérifiée en temps réel, opposant un rempart solide aux fausses informations en ligne. En somme, le projet FEF s'affirme ainsi comme levier central de la modernisation des médias au pays, garantissant aux citoyens un accès à une information dynamique, moderne et de haute qualité.

Hamdi Abdillahi Rahilie



ALLIANCE FRANÇAISE DE FOMBONI -MOHÉLI

Les jeunes slameurs font entendre leur voix

Après dix jours d'ateliers intensifs de slam et de poésie, de jeunes élèves de Mohéli ont présenté, samedi 16 mai 2026, leurs créations à l'Alliance Française de Fomboni. À travers le projet « Interpeller Demain Comores », ces adolescents ont transformé leurs émotions, leurs rêves et leurs préoccupations en textes engagés, portés avec courage sur scène.

L'Alliance Française de Fomboni a résonné, samedi après-midi, au rythme des mots, des émotions et des engagements des jeunes participants aux ateliers de slam et de poésie intitulés « Interpeller Demain Comores ». Organisée vers 15h30, cette restitution artistique a réuni plusieurs jeunes élèves venus présenter le fruit de dix jours de formation intensive encadrée par le slameur comorien DaGeNius. Ce projet culturel et éducatif bénéficie du soutien du poète, slameur et écrivain camerounais Marc Alexandre Oho Bamba, également connu sous le nom de Capitaine Alexandre, ainsi que de l'AFD et de Métis – Arts et Développement. Pensé autour du thème « Interpeller demain », le

programme est déployé dans douze pays francophones avec l'ambition de permettre aux jeunes de réfléchir à leur avenir et de s'exprimer librement à travers l'art oratoire.

À Mohéli, l'initiative est conduite sous la coordination du directeur de l'Alliance Française de Fomboni, Djamael Ali Ballah. Au total, 25 élèves filles et garçons ont suivi cette formation, même si seuls 14 d'entre eux – dont deux garçons et douze filles – se sont sentis prêts à monter sur scène lors de la restitution. Pour DaGeNius, cette expérience a été marquante. Le formateur s'est dit impressionné par la motivation et l'endurance des jeunes participants. « Ce sont des élèves qui vont à l'école le matin et qui consacrent ensuite leurs heures de repos aux ateliers de slam et de poésie. Pendant dix jours, ils n'ont presque pas eu de pause », a-t-il confié avec admiration. Le slameur a également expliqué que les différentes restitutions prévues dans les douze pays participants se retrouveront au Sénégal en novembre 2026 pour une grande exposition des travaux réalisés. Aux Comores, le projet doit encore se poursuivre à Anjouan puis en Grande-Comore



afin de rassembler les créations des trois îles.

Au-delà de l'apprentissage artistique, ces ateliers ont surtout permis à plusieurs jeunes de vaincre leur timidité et de découvrir une nouvelle manière de s'exprimer. «

Beaucoup ne connaissaient pas réellement le slam. Les voir aujourd'hui déclamer leurs textes sur scène est une immense fierté », a souligné DaGeNius, ému par les progrès accomplis. Le directeur de l'Alliance Française de Fomboni,

Djamael Ali Ballah, a lui aussi salué l'engagement des jeunes et l'importance de telles initiatives culturelles pour encourager la créativité et la confiance en soi chez la jeunesse comorienne.

Riwad

EDUCATION :

Nioumachoi célèbre la lecture et l'éco-citoyenneté

Le collège de Nioumachoi a procédé, samedi 16 mai, à la clôture de deux projets éducatifs axés sur la promotion de la lecture et la sensibilisation à la protection de l'environnement. Portées par le ministère de l'Éducation nationale en partenariat avec l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem), ces activités ont mobilisé plusieurs établissements scolaires de Mohéli autour de la lecture, du tri des déchets et de l'éco-citoyenneté.

Lancés le 9 avril 2026, les projets intitulés « Promotion de la lecture » et « Opération école propre : tri et sensibilisation » ont pris fin ce samedi au collège de Nioumachoi, après plusieurs semaines d'activités pédagogiques et environnementales impliquant des collégiens de différents établissements de l'île. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre d'un programme du ministère de l'Éducation nationale,

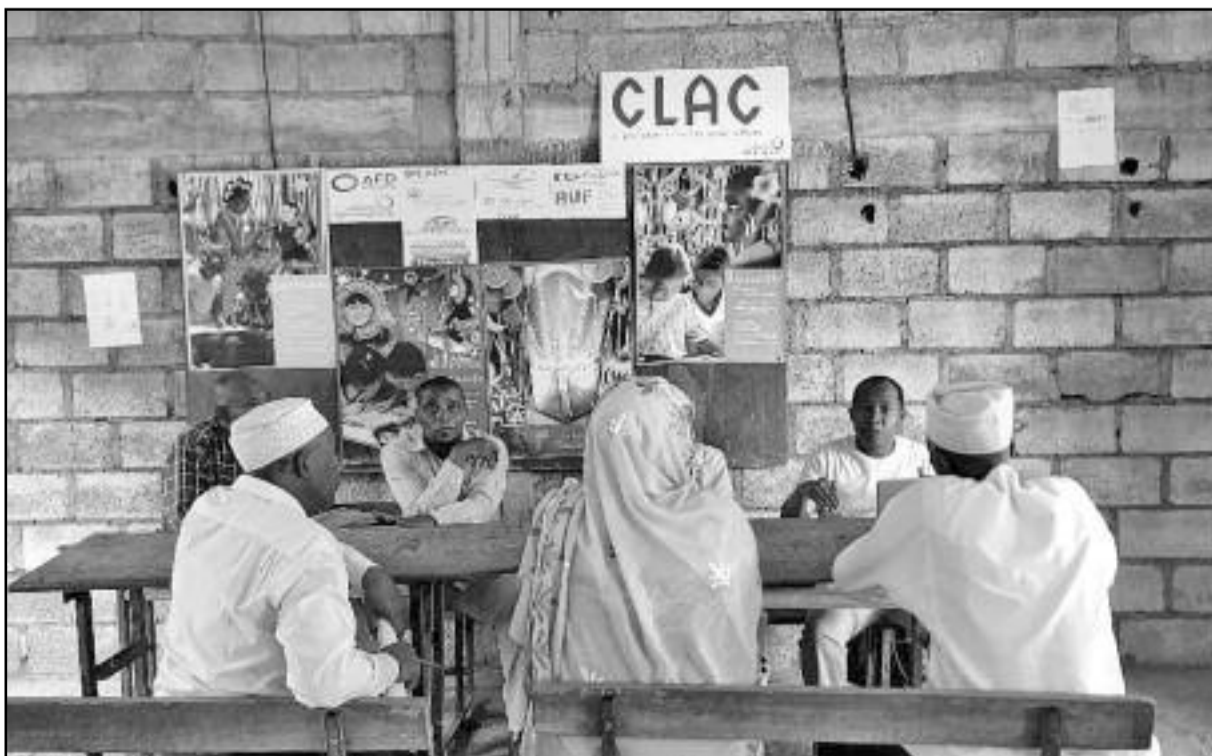
mené en partenariat avec l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (Ifadem), un institut de la Francophonie financé par l'Agence française de développement à travers le projet « Bundo La malezi ».

L'objectif était d'encourager les élèves à développer le goût de la lecture tout en les sensibilisant à la protection de l'environnement par une gestion durable des déchets scolaires. Les partici-

pants ont notamment été initiés au nettoyage participatif, au tri sélectif et aux bonnes pratiques liées à l'éco-citoyenneté. Selon la directrice du collège de Nioumachoi, Zamana Rahadati, ces projets ont concerné au total 42 élèves issus de plusieurs collèges limitrophes, notamment ceux de Hoani, Fomboni, Djoiézi, Wanani, Miringoni, Nioumachoi ainsi que son annexe de Ndrondroni. « Chaque établissement disposait de deux clubs composés d'élèves de 6e et 5e d'une part, puis de 4e et 3e d'autre part, avec trois élèves par groupe, soit six élèves par école », a-t-elle expliqué.

Concernant la promotion de la lecture, chaque participant a reçu un exemplaire du livre Le Petit Poucet et le Minotaure en France, choisi pour susciter l'intérêt des élèves pour la lecture. Des encadreurs ont également été mobilisés afin d'accompagner les collégiens à travers des séances de lecture guidée jusqu'à l'organisation d'un concours de lecture. À travers ces deux projets, les organisateurs espèrent désormais ancrer durablement les valeurs de lecture, de responsabilité et de civisme environnemental dans les établissements scolaires de Mohéli.

Riwad



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad

A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Hamdi Abdillahi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

TIRAGE AU SORT CAN 2027 :

Les Cœlacanthes retrouvent les lions indomptables

Il n'y aura pas de duel de l'océan indien lors des prochaines éliminatoires de la CAN 2027. Placées dans le chapeau 2, les meilleures nations de la rive sud de l'océan indien se sont évitées bien des ennuis. Et cela pour le bien de la région. Pour les Cœlacanthes, ces éliminatoires sonnent comme celles de la confirmation d'une forme de régularité dans la participation à la plus grande des compétitions de football du continent africain.

Les Cœlacanthes s'apprêtent dès le mois de septembre prochain à l'instar des 47 autres équipes nationales du continent à prendre part aux éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027, qui se tiendront sur trois pays de l'Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie, Ouganda). Les Cœlacanthes, se savent attendus, surtout après avoir fini premiers de leur groupe de qualification lors de la précédente édition au Maroc. Placée dans un groupe très relevé en compagnie de la Tunisie, de la Gambie et de Madagascar, les Verts avaient su tirer leur épingle du jeu, grâce à une bonne cohésion de groupe. Mais la CAN qui a suivi n'a pas été du goût de tout le monde, l'équipe s'étant sabordée par des considérations extra-sportives, et l'élimination dès le premier tour a eu comme conséquence la suspen-

sion du staff, et le changement de toute l'équipe technique à commencer par le sélectionneur, malgré un bilan positif, globalement.

Cette fois aussi, pour une qualification en Afrique de l'Est, Hubert Velud et ses hommes devront se démultiplier dans un groupe qui semble moins relevé que celui de la dernière fois, mais qui peut renfermer beaucoup de pièges. En effet, les Cœlacanthes sont classés dans le groupe G, en compagnie du Cameroun, du Congo Brazzaville et de la Namibie. Cinq fois champion d'Afrique et 7 fois qualifié en coupe du monde, le Cameroun semble l'épouvantail du groupe avec son expérience de haut niveau, mais les Comores n'ont plus rien envier à ces grandes équipes, vu l'expérience que l'équipe a emmagasiné depuis son entrée dans le concert des nations. Le Congo, champion d'Afrique en 1972, va chercher à s'extraire aussi de ce groupe, pour revenir dans la compétition majeure de l'Afrique, où elle est absente depuis 2015. La dernière équipe dans ce groupe est la Namibie, que les Cœlacanthes avaient doublement battu lors des matchs de préparation pour la CAN 2025. Un avantage psychologique qui est un peu entamé après la défaite contre ces mêmes namibiens en mars lors des FIFA Séries au Kazakhstan avec une équipe comorienne très remaniée par rapport aux joueurs qui ont

joué la CAN au Maroc.

Après le tirage au sort, nombreuses sont les réactions qui vont dans le sens d'une qualification possible des Verts pour la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. Toutefois, des doutes subsistent encore sur la capacité du pays à accueillir de nouveau des rencontres de qualifications, en tenant compte de la non homologation du stade de Maluzini. Une qualification des Comores, irait dans le sens de la vision de la Fédération de Football des Comores, qui ambitionne de placer son équipe nationale dans une forme de régularité dans les grandes compétitions continentales et mondiales.

Imtiyaz



La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

af Alliance Française Moroni

JOURNÉE MONDIALE DES ABEILLES

Mercredi 20 mai

Rencontre & échanges
Exposition et vente
15h - 17h30

Réservez votre stand gratuitement
Alliance française de Moroni

Une journée pour valoriser l'apiculture comorienne et les produits locaux

☎ 773 10 87 Alliance française de Moroni AFMoroni +269 366 78 37

ALERTE EBOLA :

Une nouvelle variante en propagation en RDC et Ouganda

Une nouvelle souche hautement contagieuse du virus Ebola circule en République démocratique du Congo qui enregistre déjà 131 morts et 513 cas suspects. Mayotte a été placée en vigilance renforcée, même si les modélisations estiment le risque d'importation « très faible » sur l'île hippocampe. Qu'en est-il de ses trois îles sœurs qui se place de facto en première ligne, avec les flux migratoires en provenance de la région d'Afrique des Grands lacs.

La situation s'emballer car l'Organisation mondiale de la santé confirme que l'épidémie a franchi les frontières de la RDC pour atteindre l'Ouganda, où le décès d'un homme de 59 ans a été enregistré à Kampala. Sur le terrain, la transmission s'accélère selon un schéma inédit. Les scientifiques s'inquiètent du profil de cette nouvelle variante : les premiers retours cliniques décrivent une souche plus létale et plus contagieuse, face à laquelle les vaccins existants et les protocoles thérapeutiques standards s'avèrent inefficaces. Chez nous, le danger emprunte deux couloirs majeurs. Le premier est maritime et clandestin :

des embarcations de fortune transportant des migrants du continent africain s'échouent régulièrement sur nos côtes, hors de tout contrôle ou tri sanitaire. Le second couloir est aérien et régulier. Ouganda abrite une importante communauté d'étudiants comoriens. Ces allers-retours permanents créent un pont épidémiologique direct avec le foyer du virus.

Nos autorités n'ont encore pris aucune mesure spécifique de prévention, attendant que la maladie franchisse le seuil de notre territoire. À ce stade, la direction générale de la santé n'a pas donné suite au questionnaire que La Gazette lui a adressé sur le sujet. Ce qui inquiète les spécialistes, c'est le profil de cette nouvelle variante. Elle serait, selon les premiers retours cliniques, capable de se transmettre plus vite et de provoquer des formes plus sévères que les souches connues. Aucun vaccin n'existe pour l'instant pour ce variant, et les protocoles thérapeutiques standards peinent à contenir son évolution. L'État attendra-t-il, comme pour la Covid-19 ou l'épidémie actuelle de mpox, que les premiers cadavres s'accumulent pour agir ? Selon nos sources, la réponse officielle suit un rituel habituel. Le Secrétaire générale du ministère de la santé, aurait convoqué la direction générale de la santé et la direction de lutte contre les maladies, ainsi que des partenaires techniques et le ministère des transports pour une réunion de coordination, hier à 14h.

En l'absence de traitement spécifique, la sensibilisation reste la seule arme préventive : éviter tout contact direct avec une personne présentant fièvre brutale, vomissements, diarrhée ou saignements inexplicables, se laver les mains fréquemment avec de l'eau et du savon, ou une solution chlorée. Notons qu'un plan de contingence repose sur un maillon déjà rompu : les agents sanitaires de surveillance frontalière dénoncent une injustice

structurelle. « On nous a formés, on nous a envoyés sur les quais pendant le Covid, pour le choléra, puis pour le mpox. Les primes promises ne sont jamais venues. Vous pensez qu'on va aller au contact d'Ebola, sans salaire, sans assurance ? Beaucoup diront non », confie une infirmière sous couvert d'anonymat, ayant participé aux précédents dispositifs. En effet, les arriérés s'accumulent depuis trois ans. Sans règlement, sans garantie de prime de risque, la mobilisation annoncée risque de rester théorique. Pour éviter une importation qui tournerait au désastre dans un système hospitalier déjà fragile, des mesures s'imposent sans délai.

Hamdi Abdillahi Rahilie

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

La Gazette des Comores

Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo
Librairie A la Page
Librairie Nouveautés
Librairie Au Paradis des livres
Sawa Prix
Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)
Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)
Kiosque BUS (Place des banques)

FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES



الاتحاد القمري لكرة القدم

B.P 2504 – Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ffc@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Date de Publication : 20 Mai 2026

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat d'objectif de la Fédération de Football des Comores (FFC) et du programme FIFA Forward 3.0, la FFC prévoit la réalisation des travaux de construction des vestiaires et de la tribune principale du stade El-Hadji Matoir de Fomboni à Mwali.

Ce projet vise à améliorer les infrastructures sportives du stade afin de renforcer les conditions d'accueil des joueurs, officiels et spectateurs, tout en permettant l'organisation des compétitions dans des conditions conformes aux exigences techniques et sécuritaires du football moderne.

À cet effet, la Fédération de Football des Comores lance une Demande de Cotation Ouverte pour le recrutement d'une entreprise qualifiée chargée de l'exécution des travaux.

Par la présente, la Fédération de Football des Comores (FFC) invite les entreprises qualifiées et régulièrement constituées à soumettre une offre ferme sous pli fermé pour les travaux de « **Construction des Vestiaires et de la Tribune Principale du Stade El-Hadji Matoir de Fomboni Mwali** », dans le cadre de la mise en œuvre du contrat d'objectif de la FFC et du programme FIFA Forward 3.0

La procédure sera conduite par voie de mise en concurrence à travers une Demande de Prix, conformément aux dispositions du Code des marchés publics de l'Union des Comores ainsi qu'aux règles et procédures de passation des marchés applicables aux projets financés par la FIFA dans le cadre du programme FIFA Forward 3.0.

L'offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de **1 840 000 KMF (Un million huit cent quarante mille francs comoriens)**, sous forme

de garantie bancaire, de caution délivrée par une compagnie d'assurance agréée ou de chèque certifié.

Les spécifications techniques des travaux ainsi que les autres exigences du marché sont jointes au présent dossier de Demande de Prix

Votre entreprise pourrait obtenir de plus amples informations auprès du Secrétariat Général de la Fédération de Football des Comores à l'adresse suivante : ffc@fedcomfoot.com

Les offres, accompagnées de toutes les informations requises dans les Instructions aux Soumissionnaires ci-jointes, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **lundi 08 juin 2026 à 14h00, heure locale**.

Toute offre reçue après cette date et heure limites ne sera pas prise en considération.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour, le **lundi 08 juin 2026 à 14h00**, en séance publique ouverte aux soumissionnaires ou à leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront demeurer valides pour une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le dossier de Demande de Cotation peut être retiré auprès de la Fédération de Football des Comores ou obtenu par courrier électronique, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **100 000 KMF (Cent mille francs comoriens)**